

À la barre

DU MÊME AUTEUR

chez le même éditeur

Djamil Mohamed suivi de *My Brazza*, 2022.

Ma couleur préférée, 2021.

Mesdames, messieurs et le reste du monde, 2021.

Nouvelles Vagues suivi de *L'Homme du coin* et de *My Brazza*, 2014.

Hector ou Comment faire un monstre, 2011.

Nos enfants nous font peur, 2009.

Fées, 2005.

Res / Persona, 2004.

RONAN CHÉNEAU

À la barre

LES SOLITAIRES INTEMPESTIFS

Illustration couverture
© Vincent Crog

Ouvrage publié avec le soutien
du Centre national du livre

© 2025, LES SOLITAIRES INTEMPESTIFS, ÉDITIONS
1, rue Gay-Lussac – 25000 BESANÇON
Tél. : 33 [0]3 81 81 00 22

www.solitairesintempestifs.com

ISBN 978-2-84681-771-4

Ce texte a été créé dans une mise en scène de Steeve Brunet le 25 mai 2024 au Centre dramatique national de Normandie-Rouen dans le cadre de « En quête de justice ».

Avec : Steeve Brunet, Marion Casabianca, Anne Cosmao, Valérie Diome et Adrien Vada Djerbetian.

Assistant à la mise en scène : Rémi Dessenoix
Avec les regards de M^{es} Isabelle Delacour et Yaël Godefroy, avocates.

Production : Cie du P'tit Ballon (Rouen) | Centre dramatique national de Normandie-Rouen – Les Anges au plafond

À Marie du P'ti Verdot

Les agressions sexuelles et le viol sont moteurs dans chaque système d'oppression élaboré par l'homme, au nombre desquels comptent l'esclavage, le colonialisme, la guerre, le génocide et l'ensemble des crimes contre l'humanité. Ces agressions jouent un rôle central dans la domination masculine – qui inclut la domination d'autres hommes et d'enfants, faut-il préciser. La question sexuelle est en premier lieu une question politique.

CATHARINE MACKINNON

In *Le Monde*, 20 novembre 2023,
propos recueillis par Julien Laroche-Joubert

Personnages

ADRIEN

STEEVE

VALÉRIE

ANNE

MARION

Les acteurs peuvent changer de rôle d'une scène à l'autre, passant de prévenu à avocat, de procureure à plaignante, etc. Ils peuvent aussi jouer leur propre rôle. Dans ce cas seuls leurs prénoms apparaissent.

PRÉAMBULE

Qu'en disent les hommes ?

ADRIEN. – Tous les jours, en France, il y a un raz de marée.

Ce spectacle, on aurait pu d'ailleurs l'appeler « raz de marée », « tsunami ».

C'est un raz de marée qui court, un phénomène qui paraît fou... comme un mauvais film.

Au moment où ces lignes s'écrivent, et donc ces mots que je vous dis, en tant que comédien, un certain 22 février 2024, ce jour-là, déjà vingt-huit femmes sont mortes tuées par leurs conjoints ou ex-conjoints depuis le 1^{er} janvier.

Vingt-huit, en cinquante-trois jours, pour commencer l'année.

Un mari, un amant, un pacsé, un concubin, ancien ou actuel.

Les homicides dans les couples hétérosexuels, neuf fois sur dix, c'est un homme qui tue une femme.

Et au regard de ce... comment l'appeler ? ce massacre, en tant qu'homme, je m'interroge. Je

m'interroge comme... comme je suis quasi sûr que les femmes le feraient, si c'étaient elles qui étaient massivement coupables dans les homicides conjugaux.

Oui, je suis sûr que les femmes dans ce cas se diraient ensemble : « Bon, maintenant ça suffit...

Qu'est-ce qu'on fait ? »

Oui... Je suis sûr que les femmes se sentiraient une responsabilité envers nous les hommes, les victimes, et même celles qui individuellement n'ont rien fait, bien sûr. Même celles qui ne sont coupables de rien... Toutes les femmes se sentiraient, j'en suis sûr, investies, concernées par l'urgence de ce raz de marée terrible qui arrive tous les ans.

Par exemple... euh... les mères seraient particulièrement vigilantes envers le comportement et l'éducation de leurs filles...

STEEVE. – Oui... Les mères diraient à leurs filles des choses comme...

ADRIEN. – « Sois respectueuse... »

STEEVE. – « Sois respectueuse avec les garçons, hein... Dans la rue surtout. Les garçons n'ont pas forcément envie que tu leur parles, tu sais ?

– Ah bon, même pas un petit compliment ?

– Bah non. Non !!! »

ADRIEN. – Ou l'inverse, les plus jeunes femmes diraient aux plus âgées que certaines choses décidément ne peuvent plus se dire, ne peuvent plus se faire, aujourd'hui au XXI^e siècle...

STEEVE. – Et les femmes qui ont du pouvoir, une situation confortable, se diraient : « Bon, maintenant, est-ce qu'on ne partagerait pas un peu les places importantes avec les hommes ? Et si on distribuait plus équitablement le pouvoir ? »

ADRIEN. – Les salaires !

STEEVE. – La charge mentale !

ADRIEN. – Les grosses bagnoles !

STEEVE. – Les grosses bagnoles ?

ADRIEN et STEEVE. – Euh... non, en fait...

STEEVE. – Non.

Court temps.

ADRIEN. – Je suis peut-être très idéaliste en imaginant ça...

Ce que je voulais dire, c'est qu'en tant qu'homme – cisgenre, hétérosexuel, n'ayant jamais levé la main ni sur une femme ni sur qui que ce soit,

heureusement la vie m'en a préservé –, je me demande comment arrêter de regarder passer tous les ans ce tsunami, ce déferlement, cette pluie de coups.

Un raz de marée implacable fait de millions et de millions de gouttelettes violentes...

Un raz de marée qui, souvent, arrive jusqu'ici et vient ébranler ces murs, cette institution-là, ancienne... antique comme la Grèce, solide en apparence, qu'est... la justice.

Sonnerie. Faite par Adrien.

I

FACE AUX VIOLENCES

Les procureurs, les avocats généraux et la société

VALÉRIE. – « Ici, dans les cours d’assises, on connaît bien les auteurs des violences conjugales. De leurs victimes, on n’a le plus souvent qu’une image, celle d’un corps de femme sur une table d’autopsie. »

Ces phrases sont tirées d’un célèbre réquisitoire¹.

Celui de Luc Frémiot, avocat général. On dit « avocat général » quand il s’agit des assises, de juger des crimes, comme on le fait dans cette cour.

Dans les autres tribunaux, on dira « procureur », « procureu-*RE* ».

Avocate générale ou procureure, je suis la magistrate qui représente le parquet, appelé aussi

1. Réquisitoire de Luc Frémiot, avocat général, paru dans *Le Monde* le 24 mars 2012 dans un article de Pascale Robert-Diard.

ministère public. J'appartiens à cette « magistrature debout » – comme je suis, là –, je me lève à l'audience pour requérir des peines, demander aux juges qu'ils appliquent la loi.

Je suis un peu en équilibre... C'est-à-dire que comme mes collègues les juges, en tant que magistrat, j'appartiens à l'autorité judiciaire, dont l'indépendance est garantie par la Constitution, mais qui est aussi sous la hiérarchie du garde des Sceaux, membre du gouvernement. Je me tiens en quelque sorte entre ces deux autorités.

En fait, je suis là pour défendre la société et son droit, ses règles... J'ai un peu une fonction sociale... C'est pour ça que je suis de ce côté, proche de la partie civile, proche des victimes. Je dirige les enquêtes, je mène l'action pénale, je poursuis pour vérifier si l'accusation est fondée, et dans mes réquisitions, en audience, je réclame debout l'application de la loi.

Je ne *juge* pas.

(Elle enfle une robe et reprend le texte de Frémiot.)

« Aujourd'hui, dans cette affaire, nous sommes au pied du mur, nous allons devoir décider. Mon devoir est de rappeler que l'on n'a pas le droit de tuer. Mais je ne peux pas parler de ce geste homicide sans évoquer ces mots des enfants : "Papa est mort, on ne sera plus frappés." "Papa, il était méchant." "Avec nous, il se comportait

mal, mais c'était rien comparé à ce qu'il faisait à maman."

On n'a pas le droit de tuer... mais on n'a pas le droit de violer non plus. D'emprisonner une femme et des enfants dans un caveau de souffrances et de douleurs. »

(Au public.) Cela arrive rarement, le réquisitoire, ce jour-là, ressemble à une plaidoirie, à une défense de l'accusée : Alexandra Guillemin est à la barre. Accusée du meurtre de son mari qu'elle a poignardé alors qu'il tentait de l'étrangler le soir où elle lui a dit qu'elle le quittait après des années de violences et de viols.

Elle est à la barre en tant qu'accusée... mais c'est ici, du côté des victimes, que Luc Frémiot la voit. Alexandra Guillemin, énième victime de violences conjugales, parmi tant d'autres qu'il appelle ses « sœurs ».

Frémiot explique aux jurés populaires, aux magistrats, un mécanisme : celui de l'emprise, difficile à comprendre quand on ne l'a jamais subi. Non, il n'est pas toujours évident de se sauver soi-même, de s'échapper du foyer, du drame.

Il conclut ainsi :

« Quelle serait la crédibilité, la légitimité de l'avocat de la société qui viendrait vous demander la condamnation d'une accusée, s'il oubliait que la société n'a pas su la protéger ? Alors, je

vais parler de légitime défense. Est-ce qu'au moment des faits Alexandra Guillemin a pu penser qu'elle était en danger de mort ? Est-ce qu'en fonction de tout ce qu'elle a vécu, subi, elle a pu imaginer que, ce soir-là, Marcelino allait la tuer ? Mais bien sûr ! Cela fait des années que ça dure. Alexandra a toujours été seule. Aujourd'hui, je ne veux pas la laisser seule. C'est l'avocat de la société qui vous le dit : vous n'avez rien à faire dans une cour d'assises, madame. Acquittez-la ! »

Sonnerie.